



lumenus
Community Services

Renforcement des capacités de réduction des méfaits

**Préparé pour les carrefours bien-être
pour les jeunes de l'Ontario**

Reconnaissance du territoire

Programme d'aujourd'hui

- ❑ **Renforcement des capacités de réduction des méfaits**
 - ❑ **Modèle de Lumenus pour le renforcement des capacités de réduction des méfaits**
 - ❑ **Évaluation des besoins**
-

Qu'est-ce que le
renforcement des
capacités de réduction des
méfais?

Renforcement des capacités de réduction des méfaits

```
graph TD; A[Renforcement des capacités de réduction des méfaits] --- B[Changements structurels]; A --- C[Enrichissement des connaissances]; A --- D[Élimination des obstacles];
```

Changements structurels

Enrichissement des connaissances

Élimination des obstacles

Modèle de Lumenus pour le renforcement des capacités de réduction des méfaits

- Modèle qui renforce les capacités des organismes de santé mentale axés sur les jeunes de travailler avec des jeunes faisant usage de substances
- Basé sur un projet réalisé par Lumenus visant à renforcer ses capacités de mettre en oeuvre un programme de réduction des méfaits
- Ne repose pas sur une approche universelle – Notre modèle et nos processus ne sont pas les seules façons de renforcer les capacités

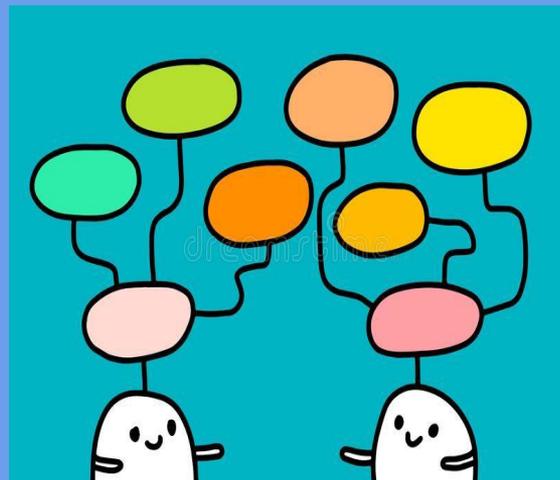
1. Préparatifs

- **Déterminer les attitudes et les préoccupations du personnel**
- **Les ressources humaines tiennent compte du cheminement de chacun**
- **Cerner les valeurs, les préoccupations et les objectifs communs du personnel**



2. Cadre juridique et politiques

- **Définir le cadre juridique de votre organisme et évaluer les obstacles**
- **Déterminer les conséquences possibles de la prestation de services à des jeunes qui prennent de la drogue**
- **Revoir vos politiques et envisager de les modifier pour les aligner sur un cadre de réduction des méfaits**



3. Principes clés de la réduction des méfaits

- **Sensibiliser le personnel au continuum des ressources humaines, ainsi qu'aux valeurs et aux principes en la matière**
- **Rectifier les idées erronées au sujet de la réduction des méfaits**
- **Veiller à ce que les employés comprennent bien ce que sous-entend la mise en œuvre d'un programme de réduction des méfaits pour votre carrefour, y compris toute répercussion sur leur travail**

4. Évaluation des besoins du personnel

- **Cerner les lacunes en matière de connaissances et évaluer les besoins en matière d'apprentissage**
- **Les capacités varieront d'un.e employé.e à un.e autre et il faudra probablement adapter la formation et le soutien aux besoins de chacun.e**
- **L'évaluation des besoins doit permettre au personnel de faire part de ses préoccupations au sujet de la réduction des méfaits**
- **L'évaluation des besoins peut se traduire par une évaluation des progrès réalisés**

Renforcement des capacités de réduction des méfaits pour les CBEJO

Évaluation des besoins du personnel

Poste:

Service:

Situation actuelle :

Comment décririez-vous l'approche actuelle de votre organisme en matière de réduction des méfaits?

Quelle approche votre organisme utilise-t-il lorsqu'il travaille avec des personnes faisant usage de substances?

De quelle aide votre organisme a-t-il besoin pour renforcer ses capacités de fournir des services de réduction des méfaits?

Évaluation des besoins :

Veillez utiliser l'échelle suivante (1-5) pour évaluer vos connaissances :

5 – « J'ai des connaissances approfondies sur ce sujet »

4 – « J'ai certaines connaissances sur ce sujet »

3 – « J'ai des connaissances limitées sur ce sujet »

2 – « Ce sujet m'est familier, mais mon niveau de connaissance est limité »

1 – « Je n'ai aucune connaissance à ce sujet »

	Niveau de connaissance				
Conseils pour la réduction des méfaits causés par les substances suivantes :	1	2	3	4	5
Alcool					
Nicotine (cigarettes, tabac à chiquer)					
Cannabis (fleurs, huiles, produits alimentaires)					
Substances inhalées (oxyde d'azote, essence, etc.)					
Stimulants/uppers (cocaïne, speed)					
Opioides (héroïne, fentanyl, méthadone)					
Drogues psychédéliques (champignons, LSD, acide)					
Usage du tabac					
Vapotage					
Drogues reniflées					
Drogues injectées					
Autres sujets					
Services de réduction des méfaits offerts dans votre localité					
Prévention des surdoses et interventions connexes					
Lois sur les drogues et légalité					
Techniques d'entrevue motivationnelle					
Étapes du changement					
Façons d'amorcer une conversation sur la réduction des méfaits avec les familles, la communauté et les clients					

**Avez-vous déjà eu recours aux
connaissances des jeunes?**

5. Recours aux jeunes ayant des expériences vécues (pairs)

- **Pourquoi avoir recours à des pairs aidants?**
 - **Le recours à des personnes ayant des expériences vécues liées à l'usage de substances améliore la qualité des services, qui deviennent alors plus pertinents et plus accessibles puisque des jeunes comme ceux susceptibles de s'en prévaloir ont participé à leur élaboration.**
- **Les pairs aidants peuvent :**
 - **Animer les séances de formation du personnel**
 - **Élaborer ou réaliser les évaluations des besoins des jeunes**
 - **Participer à l'élaboration des politiques et des programmes**
 - **Donner des conseils sur les initiatives de renforcement des capacités et même diriger de telles initiatives**

6. Détermination des besoins des jeunes

Envisagez diverses façons de faire participer les jeunes comme les suivantes :

- **Boîtes de suggestions ou questionnaires dans les salles d'attente**
- **Groupes de discussion**
- **Sondages en ligne**
- **Entrevues**
- **Activités artistiques**

6. Détermination des besoins des clients

Voici des questions que vous pourriez poser aux jeunes :

- **À ton arrivée, qu'as-tu pensé de notre capacité de te venir en aide en tant que personne qui fait usage de substances?**
- **Te sens-tu à l'aise de parler de l'usage de substances avec le personnel?**
- **Quand tu discutais avec le personnel, as-tu déjà eu l'impression que tu devais taire certains détails de ton usage de substances? Si oui, pourquoi?**
- **Que pourrait-on faire pour que tu te sentes à l'aise de parler de l'usage de substances ici?**

6. Détermination des besoins de la communauté

Vous pourriez poser les questions suivantes aux jeunes ayant vécu des expériences liées à la santé mentale et à l'usage de substances.

- **As-tu déjà eu accès à des services de santé mentale? Sinon, qu'est-ce qui t'a empêché.e de le faire?**
- **Quels genres de ressources ou de soutiens te seraient utiles?**
- **Qu'est-ce qui t'aiderait à te sentir plus en sécurité lorsque tu parles de santé mentale ou d'usage de substances à un fournisseur de services?**
- **Si tu savais que nous offrons des services de réduction des méfaits, cela influencerait-il ta décision de parler d'usage de substances avec le personnel?**

6. Détermination des besoins des jeunes

Si possible, prenez les mesures suivantes :

- **Faites appel à des pairs aidants pour animer les discussions ou préparer des questions d'évaluation**
- **Dites clairement aux jeunes qu'ils ont le droit de quitter les lieux, de demander que des renseignements soient retirés de leur dossier et de ne pas participer à l'évaluation des besoins**
- **Passez en revue la politique de confidentialité et d'anonymat**
- **Expliquez aux jeunes comment leurs renseignements seront utilisés et pour quelles raisons**
- **Versez-leur des honoraires ou offrez-leur d'autres incitatifs**

7. Évaluation du degré de préparation au changement

Lorsque les besoins ont été cernés, déterminez comment votre carrefour ou votre organisme peut y répondre.

- **Votre organisme peut-il répondre aux besoins des jeunes qui font usage de substances?**
- **Comment aiderez-vous le personnel à enrichir ses connaissances ou à développer ses habiletés en matière de réduction des méfaits chez les jeunes?**
- **Comment pouvez-vous répondre aux besoins des jeunes en matière de réduction des méfaits pendant le renforcement de vos capacités internes?**
- **Que pouvez-vous faire pour renforcer vos capacités?**
- **Que pouvez-vous faire pour maintenir vos capacités?**

8. Renforcement des capacités

- **Offrez au personnel une formation dispensée par des pairs portant notamment sur ce qui suit :**
 - **La philosophie de réduction des méfaits**
 - **Les moyens de rendre l'usage de substances plus sûr**
 - **Les façons de venir en aide aux parents ou aux tuteurs des jeunes qui font usage de substances**
 - **Les modes d'administration**
 - **La prévention des surdoses et les interventions connexes**

8. Renforcement des capacités

- **Ne vous contentez pas d'offrir une formation aux équipes. Consultez le personnel pour le soutenir**
- **Créez et partagez des ressources**
- **Assurez-vous que les connaissances et les apprentissages sont accessibles au personnel**
- **Rendez des comptes en ce qui concerne les objectifs fixés et les besoins des clients**
- **Assurez-vous que le personnel se sent à l'aise de poser des questions et de demander de l'aide**
- **N'oubliez pas que, pour toutes les personnes en cause, il s'agit d'un processus d'apprentissage continu et non linéaire**

9. Maintien

Posez-vous la question suivante : *Que devons-nous faire pour maintenir les capacités du carrefour?*

- **Offrez des activités d'apprentissage permanent**
- **Intégrez la réduction des méfaits aux pratiques d'embauche et à l'orientation du personnel**
- **Parlez de la réduction des méfaits lors des activités de supervision du personnel et des réunions d'équipe**
- **Trouvez des façons d'évaluer les initiatives de renforcement des capacités et les progrès réalisés**
- **Faites de la réduction des méfaits un des piliers de l'excellence au sein de votre organisme**

**Remplissez
notre
évaluation!**

**[www.surveymonkey.com/r
_ywhowebinar3](https://www.surveymonkey.com/r/_ywhowebinar3)**

**Prochain webinaire :
Meilleures pratiques
des pairs**

**Jeudi 17 décembre
2020**

De 11 h à 12 h 30



lumenus
Community Services

Merci!

jrovet@lumenus.ca | www.yhrt.org | @yhrt.toronto